

# **BILAN D'ACTIVITES 2001 ET PERSPECTIVES 2002**

Au cours de l'année 2001, la Mission a poursuivi et conforté les chantiers identifiés durant l'année 2000. Elle a aussi formalisé et approfondi le partenariat avec les agglomérations en concluant 4 protocoles d'intervention. Elle a engagé un vaste effort de communication qui s'est concrétisé par la publication de la plaquette et la diffusion de la lettre mensuelle d'information de la Mission et de la C.P.B.M. « Puits d'Info ».

Au cours de cette même année certains développements nouveaux sont intervenus, qui ont élargi les champs d'intervention de la Mission. Il faut d'abord mentionner l'importante manifestation organisée à Wingles par la Conférence Permanente du Bassin Minier, qui a largement contribué à dynamiser les chantiers techniques de coopération entre la Mission et l'Agence d'Urbanisme de Lille, ainsi que le lancement de la commission de développement économique, qui est aussi l'occasion d'aborder un nouveau champ et de créer un nouveau partenariat.

## **1- LA CONFORTATION DES CHANTIERS ENGAGES EN 2000**

### **Chantier 1 : Urbanisme-habitat .**

#### **En 2001 :**

La formalisation de la Programmation triennale (VRD et Environnement)

L'identification de 26 Sites expérimentaux suivis par la Mission

Le développement de l'approche « techniques alternatives », avec voyage d'études.

La poursuite de l'assistance technique sur d'autres procédures visant au renouvellement urbain (ORU du Douaisis)

#### **En 2002 :**

Le développement de l'approche pédagogie-communication sur les nouvelles pratiques

Un nouvel état des lieux sur les VRD

Poursuite du pilotage des sites expérimentaux.

Le lancement d'une réflexion sur certains segments du parc minier

## **Chantier 2 : La Trame verte.**

### **En 2001 :**

Poursuite de l'état des lieux, avec un rendu en Juillet 2001  
Exercice de programmation triennale avec l'EPF  
Engagement de la réflexion sur la gestion.  
Développement de la concertation avec les agglomérations.  
Rapprochement avec la Métropole Lilloise.

### **En 2002 :**

Poursuite de la concertation avec les agglomérations  
Elaboration des propositions qui seront soumises à l'Etat, à la Région et aux  
Conseils Généraux  
Poursuite du travail sur la gestion.

## **Chantier 3 : Appui aux grands projets .**

### **En 2001 :**

Animation d'une réflexion technique sur les interfaces de la plateforme multimodale de Dourges ; triple tâche de capitalisation , de réflexion et surtout d'animation (voire de mobilisation des acteurs). Cette mission d'appui auprès des services de l'Etat et de la Communauté s'est formalisée par un premier diagnostic  
Un positionnement et un début de réalisation sur le 9-9bis, Ste Henriette et Arenberg.

### **En 2002 :**

Lancement des démarches sur ces différents sites, notamment appui à la définition des cahiers des charges techniques de consultation.

## **Chantier 4 : Mise en réseau des sites de la mémoire :**

### **En 2001 :**

Fin de la phase de diagnostic partagé de l'étude et 1<sup>ères</sup> pistes de travail  
Engagement du travail de concertation avec les territoires lors des comités de pilotage Etat/Région.

### **En 2002 :**

Engagement de la 2<sup>ème</sup> phase de l'étude avec en particulier l'appui aux montages des dossiers opérationnels de travaux, l'appui à la définition des programmes, le montage du dossier « UNESCO », et le lancement de l'élaboration « des schémas locaux d'identification du patrimoine »  
1<sup>er</sup> février 2002 : « Temps fort » de concertation avec les acteurs des sites et des territoires prévu par l'étude en fin de tranche ferme, la première séance de la Commission « patrimoine » de la Mission en offrant le cadre.

## **Chantier 5 : Santé.**

**En 2001 :**

- Participation à l'élaboration du Programme Régional d'Action en Santé-Environnement volet « habitat » (intoxications au monoxyde de carbone) en tant que membre du groupe de programmation, piloté par la DRASS
- Montage et animation du groupe « alcoologie », avec l'assistance de l'Observatoire Régional de la Santé, réunissant des experts-alcoologues et des psychothérapeutes issus de l'ensemble des territoires du Bassin minier pour conforter le diagnostic et établir des propositions innovantes, en lien avec le groupe de suivi « PRS conduites de consommation à risque »
- Cartographie partielle des œuvres du régime minier et prise de contact officielle avec la CANSSM pour proposer un cahier des charges concernant l'impact urbain de ces structures et leur réutilisation future.

**En 2002 :**

- Participation à la mise en œuvre opérationnelle du PRASE en tant que membre du groupe de suivi des projets
- Animation et déclinaison territoriale des propositions du groupe de projet « alcoologie » en vue du montage opérationnel d'actions et de projets, susceptibles d'être présentés pour financement dans le cadre des PRS par exemple.
- Assistance au montage d'un « temps fort » sur l'alcoologie féminine sous l'égide de la Délégation régionale aux droits de la femme.
- Appui au montage et à l'animation des Programmes Territoriaux de Santé.
- Après accord de la CANSSM, co-rédaction du cahier des charges de l'étude « patrimoine immobilier », concertée avec l'ensemble des partenaires, dont au premier plan les SSM et les agglomérations concernées et lancement de l'étude.

**Chantier 6 : Séquelles :****En 2001 :**

Appui aux procédures de sorties de concessions (arrêt de travaux, renonciation concession, arrêt d'installations particulières)

Elaboration du guide juridique.

Suivi de l'étude hydraulique menée par l'Agence de l'Eau, suivi d'études localisées et engagement d'une réflexion plus large avec les acteurs de terrain, notamment sur la plus-value que la Mission pourrait apporter dans le domaine de l'hydraulique.

**En 2002 :**

Appui aux procédures

Mise en chantier d'un second guide (« du bon usage des terrils » ou « guide technique des sorties de concession »)

Initialisation d'un SIG sur les risques d'inondabilité par remontée de nappes

Déclinaison opérationnelle éventuelle de l'étude « Agence de l'Eau » sur le secteur test de l'Escarpelle

**Chantier 7 : La Conférence Permanente du Bassin Minier.**

### **En 2001 :**

La Conférence Permanente a mis en place ses champs d'intervention, définis lors de la Commission de la Mission dédiée à ses travaux le 26 octobre 2000 et ce, selon ses différents formats :

- **Format « temps fort »** : le séminaire du 25 juin à Wingles sur le thème « Bassin Minier et Lille-Métropole : quelles coopérations pour un avenir ensemble ? » auquel 300 personnes ont participé.
- **Format « groupe de projet »** : alcoologie et formation des guides
- Edition de la plaquette CPBM et de deux numéros de sa lettre périodique : Prospection(s) n° 5 et 6.
- Co-élaboration de l'outil d'éducation au territoire de l'ENR consacré au Bassin Minier « Aventures en pays minier ».

### **En 2002 :**

- **Format « temps fort » sur le thème de la coopération Bassin Minier et Lille-Métropole** : la séance publique du 17 janvier 2002 organisée à Carvin a restitué les avancées des chantiers techniques prioritaires identifiés à Wingles et à lancer des groupes de projets.
- **Format « groupe de projet »** : la mise en place et le démarrage des groupes de projets, lancés à Carvin : l'éco-aménagement, les zones sensibles entre Métropole et Bassin Minier, les transports et déplacements, le développement de l'esprit d'entreprise etc., ainsi que l'achèvement de ceux engagés en 2001.
- Poursuite de la collaboration avec l'ENR pour mettre en place une dynamique d'animation autour de la mémoire collective et du patrimoine minier, dirigé vers le public scolaire des territoires du Bassin Minier avec le soutien du Rectorat.

## **2- LES DEVELOPPEMENTS NOUVEAUX POUR 2002**

Durant l'année 2001, le déroulement naturel des chantiers et l'évolution du contexte sur certains thèmes, vont conduire à de nouveaux développements pour la Mission, comme précisé dans les chantiers ci-dessus

Toutefois, il faut mettre en lumière les chantiers suivants :

- **l'Urbanisme – Habitat** : la commission s'est réunie le 21 février après un voyage d'étude organisé en septembre 2001. Son objectif est de réfléchir sur les nouvelles approches techniques mais aussi sur l'évolution de la problématique « logement » sur les cités minières.
- **La santé** : Contact avec la CANSS et lancement de l'état des lieux du patrimoine SSM
- **La culture** : mise en place de la commission « culture » de la mission et affirmation d'une maîtrise d'ouvrage propre de la mission sur un certain nombre de réflexions.

- **L'hydraulique** et le positionnement de la Mission sur ce chantier en interface de l'ensemble des partenaires, que ce soit sur la mise en œuvre opérationnelle de l'étude « Agence de l'Eau » ou l'initialisation du SIG sur les risques d'inondabilité.
- Mise en place active de la commission « **Développement économique** » avec le lancement de l'étude sur les filières économiques dans le Bassin Minier.
- La démarche **RESCUE** : retenue par l'Union Européenne dans le cadre du 5<sup>ème</sup> Programme Concerté de Recherche et de Développement, la Mission sera associée à un ensemble de partenaires techniques européens pour évaluer les différentes politiques de restructuration des secteurs et villes de tradition industrielle mise en œuvre au cours de la dernière décennie. Dans un second temps, cela permettra de proposer de nouveaux programmes, de nouvelles méthodes ou procédures pour les futures actions ou interventions de l'Union Européenne. La Mission sera en particulier l'animatrice du module de travail sur l'intégration des méthodes participatives dans la gestion de projet.
- Une interrogation sur **le thème des transports** : à l'occasion du lancement du Schéma Régional des Transports, dans le cadre du Schéma Régional d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire, et au moment où s'engage la procédure PDU dans les agglomérations, il apparaît souhaitable, en articulation avec le Conseil Régional, d'apporter un appui technique aux agglomérations et aux différentes autorités organisatrices afin de situer les enjeux aux bonnes échelles. La Mission a été appelée à présenter ses premières réflexions lors de la réunion du Schéma Régional des Transports du 27 juin.
  - Le premier objectif, à court terme est d'assurer la mise en articulation des démarches et d'éviter que s'engagent des réflexions cloisonnées sur un thème en grande partie transversal.
  - L'objectif à moyen terme serait d'aider les territoires du bassin minier à constituer un potentiel de « matière grise » dans un domaine ( celui des transports et des déplacements) où ils sont fortement déficitaires. A titre d'exemple « Lille-Communauté Urbaine » dispose d'une mission PDU d'une dizaine de personne, distincte du personnel de gestion et d'exploitation du réseau de transport, dédiée à la réflexion et à la planification, et donc susceptible d'apporter une vision prospective et intermodale. La situation est totalement différente dans le bassin minier.

### **3- LA FORMALISATION DU PARTENARIAT DE LA MISSION :**

- La mise en place de 4 protocoles avec les agglomérations (Lens-Liévin, Hénin-Carvin, Douai, Somain) ; Deux autres protocoles sont en cours de préparation ( Valenciennes-Métropole et Artoiscom..)
- La mise en place d'un partenariat plus ponctuel mais actif avec les CCI, dans le cadre de l'étude sur le développement économique.

==> Ceci pose maintenant la question de la participation de ces institutions aux instances décisionnelles de la Mission.

- Il apparaît souhaitable de bien définir le rôle et l'apport possible de la Mission aux démarches nationales et régionales qui intéressent le bassin minier.
  - Préparation du CIADT.
  - Positionnement de la Mission dans le cadre de l'élaboration du Schéma Régional d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire.
- Le renforcement et la pérennisation de l'ingénierie dans le bassin minier, problème évoqué à l'occasion de la montée en charge des chantiers de la Mission et qui doit être appréhendé en tenant compte de la montée en puissance des agglomérations et de la disparition progressive de la Mission. Ceci peut conduire à plusieurs propositions complémentaires ou alternatives, sur des réorientations éventuelles des chantiers de la mission, sur son renforcement éventuel ou (et) encore sur la création d'agences d'urbanisme dans certaines agglomérations.